

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007175100164	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURG EN BRESSE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 500 900,00	4 500 900,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 500 900,00	4 500 900,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 200 900,00	2 609 621,74
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	430 467,74	21 746,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 631 367,74	2 631 367,74
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 132 267,74	7 132 267,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 970 014,00	0,00	2 040 059,00	2 040 059,00	2 040 059,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	687 703,00	0,00	786 264,00	786 264,00	786 264,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 550,00	0,00	1 510,00	1 510,00	1 510,00
Total des dépenses de gestion des services		2 659 267,00	0,00	2 827 833,00	2 827 833,00	2 827 833,00
66	Charges financières	94 600,00	0,00	97 600,00	97 600,00	97 600,00
67	Charges exceptionnelles	88 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	90 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 941 867,00	0,00	3 088 433,00	3 088 433,00	3 088 433,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	721 835,19		390 067,00	390 067,00	390 067,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 022 400,00		1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 744 235,19		1 412 467,00	1 412 467,00	1 412 467,00
TOTAL		4 686 102,19	0,00	4 500 900,00	4 500 900,00	4 500 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 360 000,00	0,00	4 361 000,00	4 361 000,00	4 361 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes de gestion des services		4 416 000,00	0,00	4 408 500,00	4 408 500,00	4 408 500,00
76	Produits financiers	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	489 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 924 030,00	0,00	4 408 500,00	4 408 500,00	4 408 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
TOTAL		5 016 430,00	0,00	4 500 900,00	4 500 900,00	4 500 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 320 067,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	18 729,37	8 284,94	175 000,00	175 000,00	183 284,94
21	Immobilisations corporelles	683 392,98	336 083,91	605 500,00	605 500,00	941 583,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	957 692,84	86 098,89	890 000,00	890 000,00	976 098,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 659 815,19	430 467,74	1 670 500,00	1 670 500,00	2 100 967,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 429 825,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 439 825,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 099 640,19	430 467,74	2 063 500,00	2 063 500,00	2 493 967,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	92 400,00		92 400,00	92 400,00	92 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	92 400,00		137 400,00	137 400,00	137 400,00
	TOTAL	3 192 040,19	430 467,74	2 200 900,00	2 200 900,00	2 631 367,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	21 746,00	100 000,00	100 000,00	121 746,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 059 825,00	0,00	1 052 154,74	1 052 154,74	1 052 154,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 160 125,00	21 746,00	1 152 154,74	1 152 154,74	1 173 900,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	287 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	287 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 447 805,00	21 746,00	1 152 154,74	1 152 154,74	1 173 900,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	721 835,19		390 067,00	390 067,00	390 067,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 022 400,00		1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 744 235,19		1 457 467,00	1 457 467,00	1 457 467,00
	TOTAL	3 192 040,19	21 746,00	2 609 621,74	2 609 621,74	2 631 367,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 320 067,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 040 059,00		2 040 059,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	786 264,00		786 264,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 510,00		1 510,00
66	Charges financières	97 600,00	0,00	97 600,00
67	Charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	73 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	90 000,00	1 022 400,00	1 112 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		390 067,00	390 067,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 088 433,00	1 412 467,00	4 500 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	92 400,00	92 400,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	393 000,00	0,00	393 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	183 284,94	0,00	183 284,94
21	Immobilisations corporelles (6)	941 583,91	0,00	941 583,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	976 098,89	45 000,00	1 021 098,89
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 493 967,74	137 400,00	2 631 367,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 361 000,00		4 361 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00		7 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	92 400,00	92 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 408 500,00	92 400,00	4 500 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	121 746,00	0,00	121 746,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 052 154,74	0,00	1 052 154,74
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	45 000,00	45 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 022 400,00	1 022 400,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		390 067,00	390 067,00
Recettes d'investissement – Total		1 173 900,74	1 457 467,00	2 631 367,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 970 014,00	2 040 059,00	2 040 059,00
601	Achats stockés - Matières premières	0,00	20 000,00	20 000,00
60226	Vêtements de travail	0,00	7 000,00	7 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	152 300,00	149 900,00	149 900,00
6062	Produits de traitement	19 300,00	19 300,00	19 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	38 500,00	37 000,00	37 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	11 000,00	17 000,00	17 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	10 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	11 000,00	11 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 500,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	67 000,00	67 000,00	67 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	17 200,00	20 700,00	20 700,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	8 500,00	8 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	11 500,00	11 500,00
6161	Multirisques	0,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	85 200,00	83 345,00	83 345,00
6226	Honoraires	1 000,00	750,00	750,00
6228	Divers	500,00	15 600,00	15 600,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00	5 500,00	5 500,00
6248	Divers	650,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	750,00	750,00
6287	Remboursements de frais	125 144,00	138 044,00	138 044,00
6288	Autres	4 600,00	10 100,00	10 100,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 300,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	800,00	2 300,00	2 300,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 154 120,00	1 154 120,00	1 154 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	687 703,00	786 264,00	786 264,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	227 653,00	240 000,00	240 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	459 950,00	510 400,00	510 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	1 040,00	1 040,00
648	Autres charges de personnel	0,00	34 824,00	34 824,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 550,00	1 510,00	1 510,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 659 267,00	2 827 833,00	2 827 833,00
66	Charges financières (b) (8)	94 600,00	97 600,00	97 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 600,00	69 600,00	69 600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	19 000,00	22 000,00	22 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	88 000,00	73 000,00	73 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	28 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	90 000,00	90 000,00	90 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 941 867,00	3 088 433,00	3 088 433,00
023	Virement à la section d'investissement	721 835,19	390 067,00	390 067,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 744 235,19	1 412 467,00	1 412 467,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 744 235,19	1 412 467,00	1 412 467,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 686 102,19	4 500 900,00	4 500 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	22 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 360 000,00	4 361 000,00	4 361 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 633 000,00	2 560 000,00	2 560 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	743 000,00	743 000,00	743 000,00
704	Travaux	121 000,00	120 000,00	120 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	410 000,00	410 000,00	410 000,00
7064	Locations de compteurs	235 000,00	230 000,00	230 000,00
7068	Autres prestations de services	16 000,00	96 000,00	96 000,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	7 500,00	7 500,00
7588	Autres	6 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 416 000,00	4 408 500,00	4 408 500,00
76	Produits financiers (b)	19 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	19 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	489 030,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	489 030,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 924 030,00	4 408 500,00	4 408 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	92 400,00	92 400,00	92 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	92 400,00	92 400,00	92 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		92 400,00	92 400,00	92 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 016 430,00	4 500 900,00	4 500 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 500 900,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	18 729,37	175 000,00	175 000,00
2031	Frais d'études	18 729,37	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	105 000,00	105 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	683 392,98	605 500,00	605 500,00
21311	Bâtiments d'exploitation	13 146,06	3 500,00	3 500,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	46 000,00	46 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	290 000,00	230 000,00	230 000,00
21561	Service de distribution d'eau	257 176,92	265 000,00	265 000,00
2182	Matériel de transport	113 000,00	60 000,00	60 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	957 692,84	890 000,00	890 000,00
2312	Terrains	450,00	0,00	0,00
2313	Constructions	128 825,66	35 000,00	35 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	828 417,18	855 000,00	855 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 659 815,19	1 670 500,00	1 670 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 429 825,00	393 000,00	393 000,00
1641	Emprunts en euros	370 000,00	250 000,00	250 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	120 000,00	120 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 059 825,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	23 000,00	23 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 439 825,00	393 000,00	393 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 099 640,19	2 063 500,00	2 063 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	92 400,00	92 400,00	92 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	92 400,00	92 400,00	92 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	92 400,00	92 400,00	92 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	45 000,00	45 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		92 400,00	137 400,00	137 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 192 040,19	2 200 900,00	2 200 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	430 467,74
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 059 825,00	1 052 154,74	1 052 154,74
1641	Emprunts en euros	0,00	1 052 154,74	1 052 154,74
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 059 825,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 160 125,00	1 152 154,74	1 152 154,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	287 680,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	287 680,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		287 680,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 447 805,00	1 152 154,74	1 152 154,74
021	Virement de la section d'exploitation	721 835,19	390 067,00	390 067,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 022 400,00	1 022 400,00	1 022 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 744 235,19	1 412 467,00	1 412 467,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	45 000,00	45 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 744 235,19	1 457 467,00	1 457 467,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 192 040,19	2 609 621,74	2 609 621,74

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	21 746,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 631 367,74
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT 2019900035S 00001	05/02/2019	2 000 000,00	1 400 000,00	1 548,26	1 400 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	1 400 000,00	1 548,26	1 400 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 496 234,49									
1641 Emprunts en euros (total)					2 496 234,49									
00001962800	CREDIT AGRICOLE	07/01/2016	01/01/2019	01/11/2019	148 683,31	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
EAU08001	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2008	01/01/2019	15/03/2019	421 749,10	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	5,290	EUR	A	P	O	A-1
EAU10002	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	109 624,86	F	Taux fixe à 2.56 %	2,560	2,580	EUR	T	P	O	A-1
EAU10003	SFIL CAFFIL	20/09/2010	01/01/2019	01/02/2019	339 351,21	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,550	EUR	T	P	O	A-1
EAU11001	BANQUE POPULAIRE	21/11/2011	01/01/2019	26/03/2019	427 700,63	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,000	2,020	EUR	T	P	O	A-1
EAU16001	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2016	01/01/2019	25/01/2019	284 919,19	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	A	P	O	A-1
EAU18001	ARKEA	05/12/2018	05/12/2018	30/11/2019	600 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	A	P	O	A-1
MULTI06002	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	01/01/2019	25/12/2019	164 206,19	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					21 834,00									
1681 Autres emprunts (total)					21 834,00									
EAU08000	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	23/07/2007	01/01/2019	16/11/2019	9 724,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
EAU08002	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	31/10/2007	01/01/2019	16/03/2019	12 110,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 518 068,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 273 008,78					229 583,12	58 243,01	0,00	19 280,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 273 008,78					229 583,12	58 243,01	0,00	19 280,60
00001962800	N	0,00	A-1	141 284,45	15,83	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	7 550,54	2 896,33	0,00	449,31
EAU08001	N	0,00	A-1	388 669,34	8,21	F	Taux fixe à 5.29 %	5,290	34 829,68	20 560,61	0,00	14 818,51
EAU10002	N	0,00	A-1	101 716,46	10,83	F	Taux fixe à 2.56 %	2,580	8 112,80	2 526,48	0,00	392,72
EAU10003	N	0,00	A-1	316 172,33	10,83	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	24 000,85	10 753,31	0,00	1 675,93
EAU11001	N	0,00	A-1	399 803,41	12,24	V	(Euribor 3M + Tunnel 1.15/5.25 sur Euribor 3M) + 0.85	2,020	28 551,50	7 782,97	0,00	82,50
EAU16001	N	0,00	A-1	250 057,73	6,07	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	35 074,12	1 525,35	0,00	1 220,33
EAU18001	N	0,00	A-1	563 748,83	13,91	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	36 755,06	7 836,11	0,00	610,43
MULTI06002	N	0,00	A-1	111 556,23	1,98	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	54 708,57	4 361,85	0,00	30,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 917,00					10 917,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		10 917,00					10 917,00	0,00	0,00	0,00
EAU08000	N	0,00	A-1	4 862,00	0,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 862,00	0,00	0,00	0,00
EAU08002	N	0,00	A-1	6 055,00	0,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 055,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 283 925,78					240 500,12	58 243,01	0,00	19 280,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 283 925,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	11/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Travaux, agencement, aménagements, valeur inférieure à 10 000 €	10	11/12/2017
L	Biens d'occasion :50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	11/12/2017
L	frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	11/12/2017
L	Suivis de réalisation (selon rattachement)	0	11/12/2017
L	Non suivis de réalisation	5	11/12/2017
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	11/12/2017
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	11/12/2017
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	11/12/2017
L	Logiciels bureautique	5	11/12/2017
L	Application informatique	5	11/12/2017
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	11/12/2017
L	Pelouse hybride stade	10	11/12/2017
L	Aménagements paysagés stade et Ainterexpo	15	11/12/2017
L	Aménagements terrains base de plein air	20	11/12/2017
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	11/12/2017
L	Clôture	15	11/12/2017
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	11/12/2017
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	11/12/2017
L	Parc des expositions et des congrès Ainterexpo, Ekinox	40	11/12/2017
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	11/12/2017
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	11/12/2017
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	11/12/2017
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	11/12/2017
L	Accueil réception base de plein air	20	11/12/2017
L	Blocs sanitaires base de plein air	15	11/12/2017
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	11/12/2017
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	11/12/2017
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	11/12/2017
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	11/12/2017
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	11/12/2017
L	Station d'épuration	30	11/12/2017
L	Station de relèvement	15	11/12/2017
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	11/12/2017
L	Réseaux d'assainissement	40	11/12/2017
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux, ...)	30	11/12/2017
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	11/12/2017
L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, panneaux ...)	15	11/12/2017
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	11/12/2017
L	Eclairage stade, parking	20	11/12/2017
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	11/12/2017
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	11/12/2017
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	11/12/2017
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	11/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Voirie Ainterexpo	30	11/12/2017
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	11/12/2017
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	11/12/2017
L	Bac pour collecte des déchets	5	11/12/2017
L	Panneaux photovoltaïques	15	11/12/2017
L	Matériel d'entretien de voirie (laveuse, balayeuse...)	10	11/12/2017
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique...)	10	11/12/2017
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	11/12/2017
L	Petit matériel d'entretien d'espaces verts (débroussaill., taille haie, tondeuse tractée,...)	5	11/12/2017
L	Matériel d'incendie (extincteurs...)	5	11/12/2017
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone	5	11/12/2017
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	11/12/2017
L	Nacelle	10	11/12/2017
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	11/12/2017
L	Sauna, hammam, pentagliss (aménagement)	10	11/12/2017
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	11/12/2017
L	Pompe forage Aquatonic	10	11/12/2017
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	11/12/2017
L	Ponton	10	11/12/2017
L	Tipis, tente berbère	5	11/12/2017
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	11/12/2017
L	Vélo	5	11/12/2017
L	Véhicule léger et utilitaire, remorque	5	11/12/2017
L	Véhicule industriel	9	11/12/2017
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue...)	9	11/12/2017
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	11/12/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	11/12/2017
L	Matériel infomatique	5	11/12/2017
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	11/12/2017
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	11/12/2017
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	11/12/2017
L	Petit matériel pédagogique, aquatique, sportif, de loisirs	5	11/12/2017
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	11/12/2017
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	11/12/2017
L	Moteur, coque, remorque	7	11/12/2017
L	Chariot de rangement	5	11/12/2017
L	Electro-ménager	5	11/12/2017
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	11/12/2017
L	Défibrillateur, matériel médical	5	11/12/2017
L	Instrument de musique électronique	5	11/12/2017
L	Piano droit et à queue, clavecin, autres instruments	10	11/12/2017
L	Piano de concert, orgue	20	11/12/2017
L	Mobilier	10	11/12/2017
L	Mobilier urbain	10	11/12/2017
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	11/12/2017
L	Literie locaux meublés	5	11/12/2017
L	Matériel multi-accueil	5	11/12/2017
L	Plantations intérieures	15	11/12/2017
L	Signalétique	10	11/12/2017
L	Abribus, poteaux d'arrêt	15	11/12/2017
L	Matériel d'atelier et de lavage	6	11/12/2017
L	Matériel radio	6	11/12/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel système d'aide à l'exploitation et à l'information	8	11/12/2017
L	Matériel Oura !	8	11/12/2017
L	Sanitaires bout de ligne	15	11/12/2017
L	Autobus	14	11/12/2017
L	Rénovation, agencement et aménagement autobus	7	11/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	90 000,00		0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Provisions pour risques de redevances impayées	90 000,00	03/02/2020	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	90 000,00		0,00	90 000,00	0,00	90 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		485 400,00	I 485 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		393 000,00	393 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	120 000,00	120 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	23 000,00	23 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		92 400,00	92 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	92 400,00	92 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	485 400,00	430 467,74	0,00	915 867,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 412 467,00	III 1 412 467,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 412 467,00	1 412 467,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 022 400,00	1 022 400,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	390 067,00	390 067,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 412 467,00	21 746,00	0,00	0,00	1 434 213,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	915 867,74
Ressources propres disponibles	IV	1 434 213,00
Solde	V = IV – II (6)	518 345,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Groupe III		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	12,00	1,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Groupe III		OTR	0	0,00	A Droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .